

## Soutien Numérique aux familles

- *J'ai besoin de souscrire à un nouvel abonnement téléphonique, comment faire ?*
- *Je ne sais pas comment faire pour bénéficier de la prime d'activité...*
- *Je ne sais pas faire ma déclaration de revenus en ligne...*
- *J'ai besoin de renouveler ma carte d'identité...*

### **Vous accompagner à l'autonomie :**

Votre conseiller « numérique » est là pour vous orienter et vous accompagner dans vos démarches en ligne durant l'exercice des mesures sous lesquelles vous avez été placé.

### **De quoi s'agit-il ?**

- ➔ **Un accueil spécifique** dédié
- ➔ **Un facilitateur numérique** à votre écoute
- ➔ **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés

## Notre méthode

Via des entretiens en face à face, votre facilitateur numérique répond à vos besoins et vous accompagne dans vos démarches en ligne dans le but de vous rendre autonome.

Vous pourrez également participer à des ateliers collectifs contribuant à la prise en main des outils numériques, à la découverte et l'appropriation des démarches et services en ligne.

## Qui sommes-nous ?

L'Udaf des Yvelines est l'institution officielle de représentation des familles sur l'ensemble du département. Les quatre missions légales que l'Udaf des Yvelines exerce sont définies par l'article L 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.



**UN NUMERO**  
**07 71 11 84 30**



**Demande de  
renseignement :**

---

**Téléphone : 07.71.11.84.30.**  
**Mail : [numerique@udaf78.asso.fr](mailto:numerique@udaf78.asso.fr)**



**Sur rendez-vous  
uniquement du lundi au  
vendredi**